

No 2.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA

SEANCE DU MARDI, 25 FEVRIER 1919.

PRIÈRES.

Dix-huit pétitions sont déposées sur la Table.

M. l'Orateur informe la Chambre, que sur son approbation le sergent d'armes a choisi Louis-Charles Panet, Ecr., comme assistant sergent d'armes pour le cours de la session actuelle du Parlement.

Sir Thomas White remet un message de Son Excellence le Gouverneur général, lequel est lu par M. l'Orateur, comme suit:—

DEVONSHIRE.

Le Gouverneur général transmet à la Chambre copie certifiée d'une minute du conseil approuvée nommant l'honorable Martin Burrell, secrétaire d'Etat; l'honorable John Dowsley Reid, ministre des Chemins de fer et Canaux; l'honorable James A. Calder, ministre de l'Immigration et de la Colonisation; l'honorable Arthur L. Sifton, ministre des Douanes et du Revenu de l'Intérieur, pour agir avec l'Orateur de la Chambre des Communes, comme commissaires pour les fins et en vertu des dispositions du chapitre 11 des Statuts révisés du Canada, 1906, intitulé: "Loi concernant la Chambre des Communes".

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,

OTTAWA, ONTARIO, 25 février 1919.

Sur motion de sir Thomas White, un comité spécial est nommé pour préparer et rapporter avec toute la diligence possible la liste des membres devant composer les comités permanents prescrits par la règle 10; le dit comité devant se composer de MM. Reid (Grenville), McKenzie, Carvell, Calder, McCoig, Middlebro et Robb, et que la partie de la règle 10 qui limite le nombre des membres du dit comité soit suspendue en cette occurrence.